



K-Sentials

VT06.de

Informations techniques 10/2019

Prescription et rapport de mise en chauffe

pour chapes fluides réalisées sur la base d'une chape fluide composite K-Sentials Durhydrit* et d'agrégats (sable/gravillon) sur un chauffage par le sol à l'eau chaude

En général

Les indications du présent rapport de mise en chauffe sont valables pour des chapes fluides au sulfate de calcium réalisées avec au moins 30 % de chape fluide composite K-Sentials et des agrégats d'une granulométrie adéquate, mais sans autres adjuvants ni additifs.

Température montante

55 °C maximum

Bande périphérique

Les bandes périphérique doivent être appropriées aux chapes fluides et disposer d'une compressibilité d'au moins 5 mm (couper uniquement après la pose du revêtement).

Registre de chauffage

Le registre doit être rempli d'eau et mis sous pression lors de la pose de la chape.

Joints de tassement

Les surfaces en saillies, grandes aires, zones des portes et zones de séparation des surfaces chauffées et non chauffées doivent être munies de joints de tassement. Suivre les recommandations détaillées de la fiche technique n° 5 IGE/VDPM « Joints de chapes fluides de sulfate de calcium ».

Séchage

Chauffer la chape jusqu'à son séchage. La durée de séchage est fonction de la température, de l'humidité et de l'air et de la vitesse aérodynamique. La mise en chauffe de la chape au moyen d'un chauffage par le sol a pour effet d'accélérer le séchage considérablement. Veiller à bien ventiler les locaux pendant la mise en chauffe.

* Champ d'application : Durhydrit M W, Durhydrit F plus

À savoir

Éviter les courants d'air pendant les 2 premiers jours après la pose, puis bien ventiler. Mise en chauffe au plus tôt après 7 jours selon DIN EN 1264-4.

La norme DIN EN 1264-4 préconise un chauffage fonctionnel de la chape chauffante avant de procéder à la pose du revêtement de sol. Il est également requis de chauffer la chape jusqu'à ce qu'elle soit sèche (atteinte de la maturité de pose). La présente prescription de mise en chauffe combine le chauffage fonctionnel avec le chauffage de maturité de pose.

Prescriptions de mise en chauffe

Début : 7 jours après la pose selon DIN EN 1264-4.

1. Régler la température montante sur 25 °C et la maintenir à ce niveau pendant 3 jours.
2. Régler ensuite la température maximale (55 °C maxi) et maintenir cette température (sans abaissement nocturne) jusqu'à ce que la chape soit sèche.
La mise en chauffe est également réalisable par étapes de 5 °C par jour. Valeurs indicatives pour le séchage lors d'une température montante maximale et d'une bonne ventilation :
Épaisseur ≈ 35 mm (type de construction B) : env. 10 jours
Épaisseur ≈ 55 mm (type de construction A) : env. 14 jours
Contrôler l'humidité résiduelle.
3. Dès l'atteinte de la maturité de pose du revêtement, réduire la température montante de sorte que la température superficielle de la chape se situe entre 15 et 18 °C.
4. La chape est ensuite prête à recevoir le revêtement.

Prendre note de chaque modification de la température montante pendant la mise en chauffe et l'abaissement de la température à 5 °C près. Chaque contrôle du séchage est à documenter.

Maître de l'ouvrage :
Système de chauffage :
Pose de la chape le :

Chauffagiste :
épaisseur moyenne de la chape : mm
Recouvrement des éléments chauffants :
minimum : mm maximum : mm

Mise en chauffe (combinaison du chauffage fonctionnel et du chauffage de maturité de pose) :

Date	Température montante en °C	Signature

Contrôle du séchage :
 Contrôle par film ou méthode CM
 (le contrôle par film ne remplace pas la méthode CM)

Date	Sec oui / non	Signature

Abaissement de la température montante :

Date	Température montante en °C	Signature

Chauffage de maturité de pose terminé :

Date	Température extérieure en °C	Signature

À conserver S.V.P. !

Lieu/date

Signature (directeur des travaux)

Knauf Direkt
 Service de renseignements techniques:
 ▶ knauf-direkt@knauf.de
 ▶ www.k-sentials.de

Knauf Gips KG Am Bahnhof 7, 97346 Iphofen, Allemagne

Sous réserve de modifications techniques. Seule la version actuelle respective est valable. Ces indications coïncident avec nos propres connaissances des règles de l'art à la date de parution de cette fiche. L'utilisateur est tenu de respecter les règles générales de l'art architectural, de même que les normes, directives et règles professionnelles applicables en la matière, en plus des prescriptions spécifiques à l'utilisation. Notre garantie s'applique uniquement à une qualité de mise en oeuvre impeccable de nos produits. Les informations spécifiques au rendement, aux quantités et à l'exécution ont été acquises par expérience et ne sauraient être applicables sans plus à des conditions divergentes. Sous réserve de tout droit. Les modifications, réimpressions et reproductions photomécaniques ou électroniques, intégrales ou partielles, sont soumises à notre autorisation expresse.

Toutes les données indiquées sont des valeurs indicatives avec tolérance en fonction de l'origine et de la production. La méthode de détermination suit la prescription d'essai Knauf et peut être demandée en cas de besoin.